



Le Département en tant que chef de file des politiques d'insertion a lancé en juillet dernier, une démarche d'élaboration conjointe du Programme Départemental d'Insertion (PDI) et du Pacte Territorial d'Insertion (PTI).

Cette double approche permettra à la fois d'établir un diagnostic clair des besoins et de l'offre en matière d'insertion sur le territoire et constituera une feuille de route commune à l'ensemble des partenaires, visant à améliorer les réponses d'insertion.

Notre politique de lutte contre l'exclusion repose sur l'appui au retour à l'emploi, l'aide à la mobilité, l'accès à la formation, le suivi individuel de chaque personne en situation de recherche d'emploi et sur la recherche de partenariats locaux. À travers ces différents niveaux d'action, le Département s'inscrit dans la dynamique que l'état appelle désormais de ses vœux pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment après l'annonce du Plan Pauvreté du 13 septembre 2018.

Le groupe ENEIS a été retenu pour nous accompagner dans l'élaboration de ces documents.

L'insertion concerne tout le monde et tous les acteurs des territoires. nous devons collectivement, nous saisir de cette question.

Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental du Tarn

Gilles TURLAN

Conseiller départemental du Tarn
Vice-président de la commission
cohésion sociale
Chargé de l'insertion, du RSA
et du logement



Journal de projet n°1 Octobre 2018

Le Programme Départemental d'Insertion(PDI),

«définit la politique département d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion et planifie les actions d'insertion correspondantes ».

En complément, afin de permettre une mise en œuvre cohérente impliquant l'ensemble des acteurs concernés, le **Pacte Territorial d'Insertion (PTI)**

« définit notamment les modalités de coordination des actions entreprises par les parties pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active ».

Plus généralement, ce pacte vise à l'inclusion des personnes au-delà des bénéficiaires du RSA étant donné qu'il engage les acteurs des politiques d'emploi, de formation, d'insertion sociale et professionnelle au sens large.

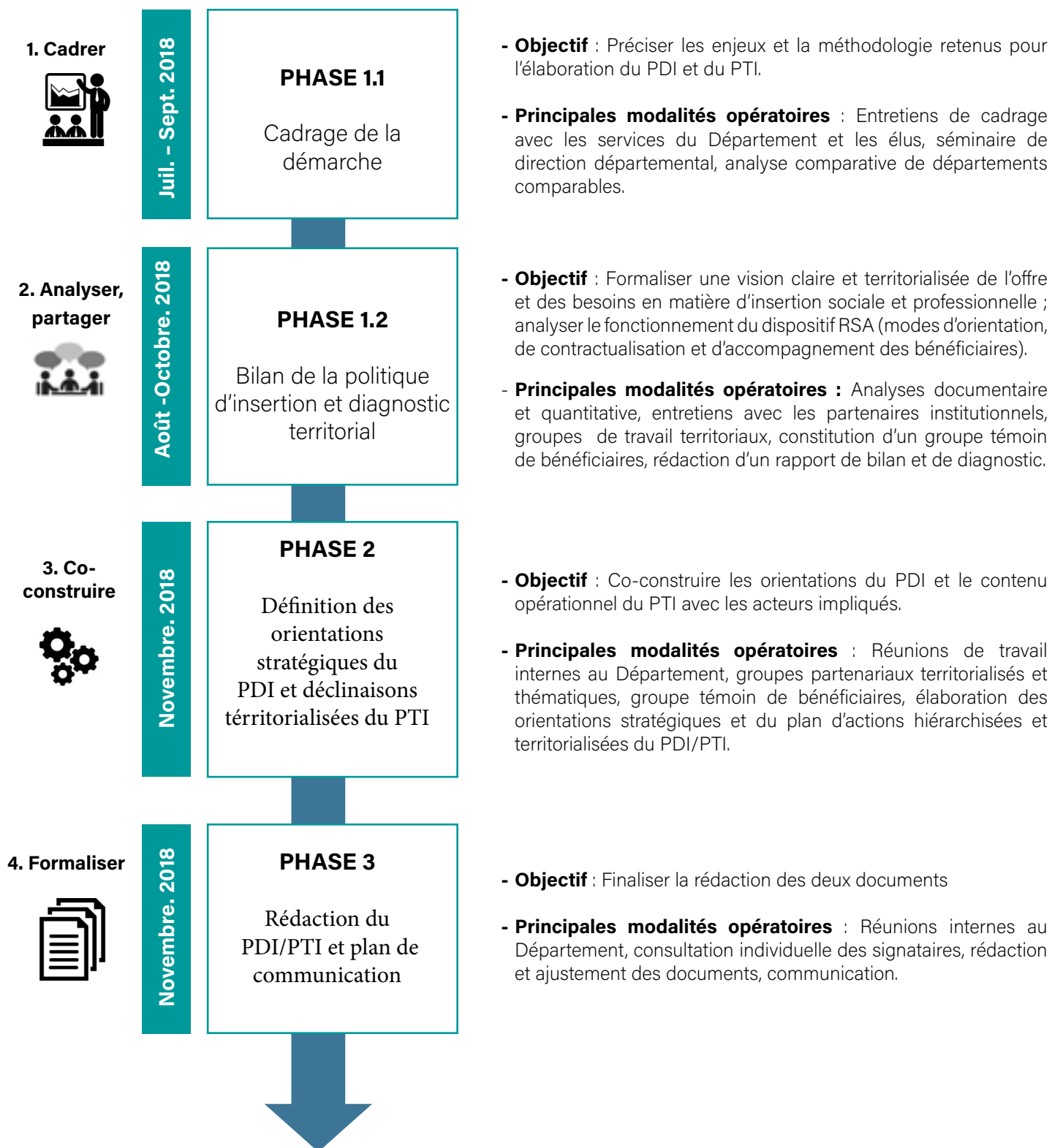
Ses objectifs portent ainsi sur une approche globale et coordonnée des situations d'exclusion.

Ainsi, le PTI devra permettre d'aboutir à la production d'un document support co-signé par les principaux partenaires, déclinant des actions prioritaires et partagées permettant une amélioration de la situation du public en difficulté.

Ce document résultera d'une approche territorialisée, à l'échelle des EPCI.

Calendrier de la démarche

Journal de projet n°1 - Septembre 2018



Les échéances retenues

Journal de projet n°1 – Septembre 2018

- **17 et 18 septembre** : Rencontre des partenaires institutionnels (Pôle Emploi, Région, CAF, MSA, DDCSPP, DIRECCTE)
- **19 septembre** : Séminaire de direction départemental
- **28 septembre** : Comité de pilotage du PDI-PTI (interne au Département)
- **1ère quinzaine d'octobre** : Groupes de travail territoriaux (CA de Castres-Mazamet, CA de l'Albigeois, Gaillac-Graulhet Agglo) :
 - Maisons du Département
 - Partenaires locaux : Pôle Emploi, Missions Locales, CCAS, EPCI, porteurs de projets, etc.

Vos contacts

L'équipe du cabinet ENEIS :

François MOULERE

Directeur de mission
f.moulere@groupe-eneis.com

Adrien METZINGER

Consultant référent
a.metzinger@groupe-eneis.com



www.groupe-eneis.com
01 42 85 20 53

Vos contacts au sein du Département :

Isabelle MEDKOURI

Vie Sociale Insertion
isabelle.medkouri@tarn.fr

Chantal BOLON

ou

Marie-Agnès GYZICKY

Service Développement Social
chantal.bolon@tarn.fr
ou
marie-agnes.gizycki@tarn.fr

Marc ALBERT

Service Insertion Professionnelle
marc.albert@tarn.fr